

Auguste Blanqui, une enfance bourgeoise



À la chute de l'Empire, la famille d'Auguste Blanqui (1805-1881) trouve refuge en Eure-et-Loir.

En mai 1814, son père, Dominique Blanqui (1757-1832), perd son poste de sous-préfet de Puget-Théniers (Alpes-Maritimes), arrondissement qui doit redevenir sarde. La Restauration se méfie de ce républicain passé au service de Bonaparte et pire, le considère comme étranger. Né dans le Royaume sarde, il a milité pour son rattachement à la France en 1791, est devenu français à cette date et sert son pays depuis vingt ans. Pourtant, il doit déposer un dossier de naturalisation pour redevenir français. L'héritage de son épouse, le domaine de Grandmont, situé en Eure-et-Loir à Aunay-sous-Auneau, est donc providentiel.

Le père d'Auguste Blanqui à Chartres en 1814

La succession entraînant un procès, l'ex-préfet, le grand bourgeois niçois, s'installe à Chartres. Son logeur, le confiseur Bernard Sullerot, établi rue des Changes, est ébloui par son épouse, l'élégante Sophie Blanqui, lorsqu'elle lui rend visite. Il s'est trouvé un excellent avocat, l'huissier Jean Baptiste Taurin Lesage (7 rue du Vieux Marché au Blé, ou de la Volaille ?) qui avait exercé des fonctions sous la Révolution, frère de son ancien collègue à la Convention puis au Conseil des Cinq-Cents,

le député d'Eure-et-Loir Denis Toussaint Lesage. Grâce à lui, il gagne son procès et peut s'installer à Grandmont début 1815. Obtenant durant les Cent jours la sous-préfecture de Marmande, il y renonce à l'abdication de Napoléon, comprenant que Grandmont devient sa seule source de revenus. Rentrant à pied et vendant sa montre pour manger, il découvre son domaine occupé par un régiment prussien du quartier-général chartrain de Bülow.

La famille va bientôt être rassemblée : après les cinq aînés arrivés à Grandmont en janvier 1815, les cinq petits (dont Auguste) y parviendront en octobre, convoyés depuis Puget par leur grand-tante maternelle. Comment le fils d'un révolutionnaire devenu bourgeois sous l'Empire, qui passe son enfance dans un château, est-il devenu l'« Insurgé » ?

À lire dans le prochain ouvrage de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir :

Souscription : 25 euros.

Conférence, présentation et dédicace : vendredi 10 janvier 17h30 à la Médiathèque.

Juliette Clément
Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL)
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet
28000 Chartres.
02 37 36 91 93.
sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr